www.train-theatre.fr

TRAIN THEATRE
PORTES-LÈS-VALENCE DRÔME
UN EQUIPEMENT DE VALENCE ROMANS AGGLO
SCENE CONVENTIONNEE CHANSON

CARNET D'EXPÉRIENCES #1

- **683 JOURS DE RÉSIDENCE**
- **392 247 € D'APPORT EN NATURE ET INDUSTRIE**
- **496 891 € D'APPORT EN COPRODUCTION FINANCIÈRE**

LE TRAIN THEATRE
Scène Conventionnée d'Intérêt National
« Art et Création / Chanson francophone »
1, rue Louis Aragon BP 47,
26800 Portes Lès Valence
Tél : 04 75 57 14 55 / www.train-theatre.fr

DIX ANS DE SOUTIEN À LA CRÉATION

RÉSIDENCES ET ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES

EDITO – Où l'expérimentation nourrit la trajectoire.....1

Le Train-Théâtre.....3

Une résidence au Train-Théâtre.....5
1. Les Résidences de création.....7
2. Les soutiens en coproduction sans résidence.....13

Conclusion.....16

Les Partenaires du soutien à la création.....18

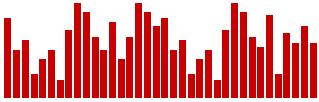

EDITO

« AU TRAIN-THÉÂTRE, VOUS AVEZ BEAUCOUP DE SAVOIR-FAIRE, MAIS MOINS DE FAIRE-SAVOIR... »

Cette remarque d'un conseiller DRAC à notre endroit, il y a quelques années déjà, sous couvert d'humour, livrait hélas plusieurs constats :

- celui de la lisibilité de nos actions déployées sur le territoire, en direction des habitants ;
- celui de la difficulté à prendre du recul sur nos actions, nos expérimentations, souvent conduites dans l'urgence ;
- celui, enfin, du manque de temps et des moyens de l'évaluation, de l'analyse.

Aussi, à l'occasion de la signature en 2018 de l'appellation « Scène Conventionnée d'Intérêt National – art et création – chanson francophone », par les différentes tutelles Etat-Région-Département-Agglo, l'équipe a souhaité réaliser, parallèlement à l'écriture du projet artistique pour les 4 prochaines années, plusieurs carnets qui font charnière entre ce qui a été expérimenté depuis 10 ans, et les axes stratégiques du projet artistique du Train-Théâtre sur le territoire :

- 10 ans de soutien à la création
- 10 ans de spectacle sur le territoire
- 10 ans d'action culturelle
- 10 ans de francophonie

Ces carnets d'expériences font sens également dans la mesure où ils entrent en résonance avec la reconfiguration ces dernières années des paysages politiques, institutionnels, territoriaux et financiers : la loi NOTRe, qui délimite les périmètres d'intervention des différentes collectivités, la réorganisation des territoires (Fusion des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Valence Romans Agglo et ses 56 communes, syndicat mixte Grand Rovaltain et ses 3 EPCI constitutifs....), la réorganisation des institutions (DRAC, Région...), l'apparition de nouveaux labels / appellations (SCIN...) etc...

C'est donc dans ce paysage de plus en plus complexe qu'une structure culturelle de service public comme le Train-Théâtre doit avancer et conduire des actions qu'aucun des échelons territoriaux – et le secteur privé - ne peut mener de façon isolée, en étant tout à la fois dans le décloisonnement et la spécialisation, la mutualisation et l'intégration, l'expertise individuelle et collective, dans ses murs mais aussi et surtout hors les murs.

Il s'agit donc, à partir d'éléments de bilan, issus d'expérimentations, de partenariats, de

coopérations à différentes échelles (locales, nationales, internationales), de dégager les grandes lignes du projet artistique et de territoire des prochaines années.

Le Train-Théâtre engage ainsi un processus d'évaluation, comme moment de traduction et d'interprétation du lien existant entre, d'une part, les ambitions d'un projet politique porté par les acteurs publics, d'un projet d'orientations culturelles et artistiques porté par le directeur et l'équipe, des projets d'activités et de services, des moyens humains, logistiques et financiers affectés au projet, et, d'autre part, les résultats obtenus en termes d'effets.

Ces carnets, comme outils de bilan, d'évaluation et de prospective, s'adressent donc à l'ensemble des partenaires, avec qui ont déjà été nouées ou se noueront des coopérations, pour mieux faire culture, mieux faire humanité, avec les artistes, les citoyens, et donner aux territoires cette aménité nécessaire, ce supplément d'âme, ce bien commun d'une culture partagée.

LE TRAIN-THÉÂTRE

SITUATION

Implanté en milieu péri urbain (commune de Portes Lès Valence – 10000 hab), au sud de Valence, sur le territoire de Valence Romans Agglo (Drôme, 215 000 hab – 56 communes), le Train-Théâtre est un **lieu de diffusion de spectacles** (salle équipée de 445 places), de **création** et de **coopération culturelle du territoire** à destination de tous les publics.

C'est aussi une **salle de cinéma** (105 places, programmation familiale, label « arts et essais jeune public »)

Le directeur de la régie autonome personnalisée, **Luc SOTIRAS**, est assisté d'une équipe administrative et technique de 13 personnes (11 sur le spectacle vivant, 2 sur le cinéma) et d'un **conseil d'administration de 10 membres** (6 élus du Conseil Communautaire, 4 personnalités qualifiées)

Les différentes conventions avec les collectivités partenaires (Agglo, Etat, Région, Département) valident le projet artistique porté par le directeur de l'établissement.

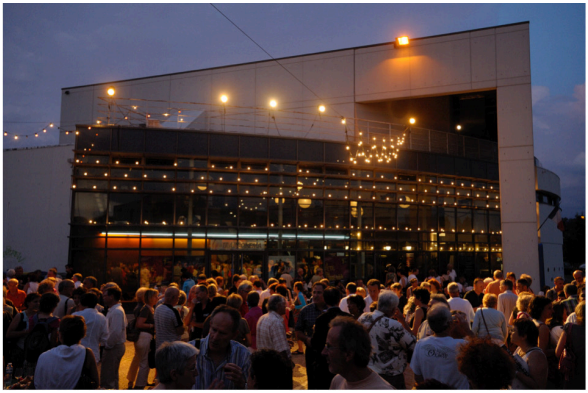

© R. VEZIN

UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DANS L'ESPACE PUBLIC

Le Train-Théâtre se distingue par son engagement conséquent sur les esthétiques de la **chanson francophone** et des **arts de la piste** (diffusion, création, actions culturelles, coopérations sur le territoire...). Une attention particulière est portée aux artistes du proche territoire, sur des esthétiques parfois autres.

Entre les murs...
Aujourd'hui, le Train-Théâtre compte près de 2 000 abonnements annuels et reçoit plus de 27 000 spectateurs par saison sur environ 70 spectacles (dont 2/3 en esthétique « chanson »). En tout, c'est près de **45 000 spectateurs** avec le cinéma (11 000 annuels) et les actions connexes (médiation, locations...) qui fréquentent l'équipement chaque saison.
Le Train-Théâtre accueille des **artistes en « résidence »** (+ de 60 jours de mise à disposition plateau / saison pour 5 à 8 artistes) et participe aux coproductions de spectacles (30 à 50 000€ / saison), soutenant fortement la création artistique.

Hors les murs...
En matière de **coopérations et d'itinérance sur le territoire**, plusieurs actions (Nouvelles Envolées, Festilac, Aah les déferlantes, programmation Jeune Public en nord Drôme...) permettent, en lien avec des partenaires, d'aller à la rencontre d'habitants éloignés géographiquement du bassin valentinois.

C'est entre **6000 et 8000 spectateurs** qui bénéficient chaque saison de spectacles de qualité en Drôme et Ardèche, sur une cinquantaine de représentations.

Par ailleurs, un important travail **d'action culturelle** articulé avec la programmation, s'étoffe depuis plusieurs années, en direction du scolaire - premier et second degré, et des milieux de la santé et pénitentiaire.

Enfin, inscrit dans différents **réseaux régionaux, nationaux et internationaux**, au carrefour des disciplines artistiques, et sur un territoire riche d'artistes de talents, le Train-Théâtre est aussi un lieu référent, ressource, porteur de transversalité, sollicité fréquemment par les acteurs professionnels et institutionnels.

©Renaud Vezin

UNE RÉSIDENCE AU TRAIN-THÉÂTRE

Pour présenter une œuvre, un spectacle, les artistes et leurs équipes ont besoin de temps de création, et de moyens logistiques et financiers.
Si le public se réjouit de découvrir tel ou tel artiste dans notre lieu, il ne doit jamais oublier que ce qu'il voit, un spectacle de 30 à 120 minutes, est le fruit de longues heures de travail, sur un temps long (des mois, des années parfois !), dans différents équipements qui ont permis sa création.

C'est pourquoi, pour que vive et se renouvelle le spectacle vivant, des lieux comme le Train-Théâtre soutiennent la création artistique, afin que de nouvelles œuvres, de nouveaux spectacles et artistes puissent émerger et être diffusés, ici et ailleurs.

Ainsi, en marge de la saison de diffusion « visible », le Train-Théâtre est un espace de création, de bouillonnement, de fabrication, d'accompagnement d'artistes.
Il soutient les talents régionaux comme les artistes plus reconnus, dans le champ des esthétiques du projet artistique qu'il conduit : la chanson francophone, les arts du cirque, le jeune public notamment.

Les temps de travail, de recherche et de création, accordés aux artistes depuis de nombreuses années, font de ce lieu une « maison des artistes » où il fait bon s'installer pour travailler quelques jours, quelques semaines...

CLAIRE DITERZI - © R. VEZIN

Les « résidences » au Train-Théâtre constituent une appellation à géométrie variable, pouvant aller de deux à une vingtaine de jours, avec mise à disposition du lieu, prise en charge logistique et technique à des degrés divers, et parfois soutien financier en coproduction.

Une soixantaine de jours de mise à disposition du plateau et d'accueil d'artistes sont ainsi balisés chaque saison pour environ **6 à 8 équipes**.

L'accent est mis à la fois sur des accueils d'artistes régionaux, nationaux (en et hors métropole), parfois internationaux, mais également d'artistes locaux (Drôme et Ardèche), qui trouvent sur leur territoire un équipement structurant leur permettant de développer leur projet artistique, à l'endroit de leur carrière.
Là encore, il est à noter le parti pris d'accompagner les **créateurs dont le travail est peu repéré ou non diffusé par les circuits institutionnels ou commerciaux,** notamment les artistes en début de parcours.

1. LES RÉSIDENCES DE CRÉATION

Le Train-Théâtre fait partie des lieux pour lesquels le soutien à la création est au cœur du projet, à l'instar de la diffusion et de l'action culturelle.

Que ce soit auprès d'artistes émergents ou confirmés, la politique d'accueil reste la même : fournir aux équipes de création un **outil de travail** performant porté par son équipe permanente mêlant **professionnalisme et convivialité.**

Chaque accueil est singulier, et le choix d'accueillir des équipes fait l'objet de nombreux échanges avec l'artiste et sa production : il faut trouver la **bonne temporalité** de la résidence, et **l'adéquation du projet artistique avec le dimensionnement de l'outil Train-Théâtre,** bien doté techniquement.
En règle générale, les artistes accueillis au Train-Théâtre sont sur la phase finale de leur processus de création, celui de la mise en lumière, en son, en espace, du choix de la scénographie.

La dimension du plateau, la qualité du matériel, l'ingénierie de nos équipes, sont ainsi proportionnées pour des projets qui pourront ensuite être diffusés dans des scènes similaires, voire plus grandes. C'est pourquoi, parfois, il est nécessaire d'expliquer à certains artistes qu'il n'est pas pertinent de les accueillir au regard de l'avancé de leur projet et de l'outil scénique mis à leur à disposition.

Les accueils d'artistes en résidence consistent à minima en **apport en nature**, qui peut revêtir différentes formes :

- Prise en charge de l'accueil logistique des équipes (hébergement en gîte ou hôtel, restauration sur place),
- Prise en charge technique (mise à disposition et/ou location de matériel son et lumière, de backline...)
- Prise en charge artistiques (prestation d'un coach scénique, d'un arrangeur...)

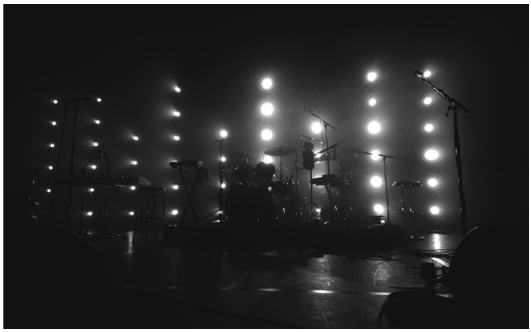

© R. VEZIN

Le Train-Théâtre effectue également des **apports en industrie** (valorisation et mise à disposition du personnel permanent en technique, communication, administration, accueils artistes ; embauche de techniciens intermittents du spectacle....)

Enfin, pour certains projets, un **apport en numéraire,** sous forme de coproduction financière, peut être alloué. Il représente entre **20 à 40 000€ chaque saison**, répartis avec des apports en coproduction financière d'équipes non accueillies en résidence (voir point suivant).

Quelques points importants à souligner :

• Chaque équipe accueillie en résidence de création est diffusée (généralement à l'issue de la résidence) sur le lieu, sous forme de contractualisation et rémunération ; en aucun cas la diffusion du spectacle n'est la contrepartie gracieuse d'une résidence !

• Chaque accueil fait l'objet d'une convention de résidence et coproduction, fixant la nature du projet, ses objectifs, sa durée, son calendrier, les outils et moyens nécessaires à sa réalisation, les engagements financiers de chaque partie, les modalités d'évaluation de la résidence.

• Chaque équipe fait l'objet d'un travail d'accompagnement de son développement professionnel, au travers de conseils et de mise en relation avec les réseaux professionnels (Groupe des 20, Fédération des Festivals de Chanson Francophone, Le Maillon...)

• Des apports extérieurs sont mobilisés dans la mesure du possible (dispositifs d'aides aux résidences du CNV, de la SACEM, SACD...)

• Occasionnellement, les résidences sont aussi des temps qui permettent une rencontre avec les publics, à l'occasion de présentation publique du travail en cours, ou de temps d'action culturelle durant la période de présence de l'artiste.

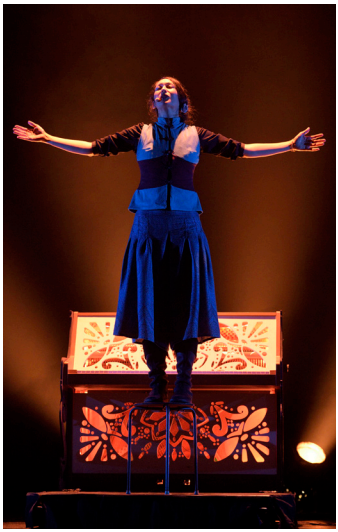

AMELIE LES CRAYONS - © R. VEZIN

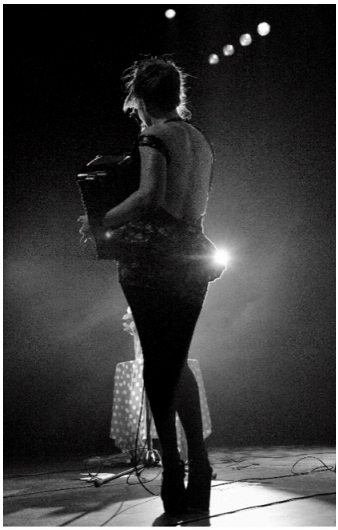

ZAZA FOURNIER – 2017 - © R. VEZIN

Ci-après, le **récapitulatif des équipes accueillies depuis 10 ans**, qui permet de mesurer le soutien apporté à la création au niveau local et national.

ANNÉES	ARTISTES
2008	MES ANGES NOIRS, LES DOIGTS DE L'HOMME, LAZY BONES, LE GRAND HUIT, THIERRY ROMANENS « Le doigt » (Suisse), KARINE QUINTANA, CIE RAS DES POULETTES « M'aime pas peur ! », CIE ALBATROS, RICHARD DESJARDINS SYMPHONIQUE, H-BURNS, LAURENT BERGER, DES FOURMIS DANS LES MAINS, FRÈRE ANIMAL, CIE TOUR DE CIRQUE, CIE SONGES
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	83 jours 6 628 € 39 521 €
2009	DJAZIA SATOUR, MELL, LUC CHAREYRON « Le premier oiseau ne volait probablement pas plus haut qu'1m50 », CARMEN MARIA VEGA, LA COTERIE, LAURENT MONTAGNE, CHTRIKY, THÉÂTRE DE NUIT
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	65 jours 6 197 € 15 577 €
2010	EVELYNE GALLET, LE THÉÂTRE DE NUIT « La Loba, gardienne des mémoires », NICOLAS JULES, ZAZ, FLORENT MARCHET, LE GRAND 8, RASPAIL, LES MOUSTIQU'AIRES
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	49 jours 27 084 € 5 235 €
2011	JEANNE GARRAUD, CHRISTIAN TERZIAN, SARCLO, TIBERT, ABDEL SEFSAF, LUC CHAREYRON ça résiste ! », CIE PRISE DE PIED « Rue de guingois », TRAM DES BALKANS, BALMINO, CIE DES MUSIQUES À OUÏR
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	59 jours 22 887 € 16 484 €
2012	KADY DIARRA, TRANSE EXPRESS, MANU GALURE «Vacarme», CIE DECATALOGUES « Propagandia », AMÉLIE LES CRAYONS «Jusqu'à la mer », ALEXANDRA N'POSSÉ « Anima », MACHAULT-NEGRO, OVER-DRIVE TRIO «Léo Ferré», CIE MAUVAIS COTON « Le vol du rempart»

Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	65 jours 24 625 € 14 278 €
2013	BLEU, BABX, BO HOUSS (Prix Musiques Océan Indien), EVASION, CHRISTOPHE, BOBY LAPOINTE REPIQUE, PETREK, FRANÇOIS GAILLARD, CIE KRILATI « Petits plaisirs », VALERIAN RENAULT, DANIEL MILLE & JL TRINTIGNANT
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	55 jours 49 803 € 13 483 €
2014	HOMMAGE À RIFFARD, DANIEL MILLE « Piazzolla Project », CHLOE LACAN, LISE CHERHAL, EVELYNE GALLET, FRANZ, DELICE DADA « La géographie des bords », BUFFLE, DIMONE, OVERDRIVE TRIO
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	69 jours 47 798 € 69 723 €
2015	VINCENT GAFFET, SLASH GORDON, ENTRE DEUX CAISSES, MARCEL KANCHE « Epaisseur du vide », DAVID LAFORE, FRED RADIX « Le siffleur », ELSA GELLY, AGNÈS BIHL « Cabaret electronico-retro », CHARLIE TANGO « Deux silences », COLLECTIF LA PERSIANA « Violeta », CHANSONS FRAICHES « Cabaret et chansons primeurs », NEUZA « Flor di bila »
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	58 jours 39 971 € 38 253 €
2016	SLASH GORDON « Sur la bouche », FRÈRE ANIMAL 2, LABELLE (Prix Musiques de l'Océan Indien), ROMAIN DIDIER « La route est un long ruban », JEANNE PLANTE « Farces et attrapes », BURIDANE, NEVCHE, TOUTE PETITE CIE « Boîte de nuit », CIE PRISE DE PIED « La douce envolée », JL TRINTIGNANT & DANIEL MILLE « De Prévert à Piazzolla »
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	61 jours 59 361 € 43 381 €

2017	AMÉLIE LES CRAYONS « Mille ponts », COURIR LES RUES, GASANDJI, ZAZA FOURNIER « Le déluge », LUC CHAREYRON « Surchauffe », CIE UNE AUTRE CARMEN « Désordre et dérangement », GARÇONS « 2 », GERALD MOREL, CIE VIREVOLT « Départ flip », CIE HAUT LES MAINS « Temps »
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	62 jours 41 923 € 32 974 €
2018	CIE HAUT LES MAINS « Contre Mémoire », CLAIRE RENGADE & ETIENNE ROCHE « Les premiers les derniers », KALOUNE (Prix Musiques de l'Océan Indien 2017), MADAME LUNE « Ah Felix, n'est pas le bon titre », CIE NOMADE IN FRANCE « Si loin si proche », YANNICK JAULIN « Causer d'amour », JEANNE PLANTE « Chaffouin », CHANSONS PRIMEURS #4
Nb de jours Apport en nature / industrie Apport en numéraire	66 jours 66 600 € 15 000 €
EN 10 ANS.... 683 JOURS DE RÉSIDENCE, 392 247€ D'APPORT EN NATURE ET INDUSTRIE 304 909€ D'APPORT EN NUMÉRAIRE	

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PAR ESTHÉTIQUE

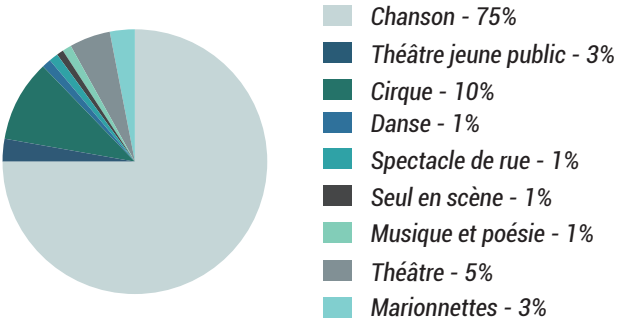

FRED RADIX - SIFFLEUR - © R. VEZIN

JEANNE PLANTE - © R. VEZIN

2. LES SOUTIENS EN COPRODUCTION SANS RÉSIDENCE

Le Train-Théâtre fait partie des quelques scènes conventionnées pouvant accueillir des équipes artistiques en création plus d'une soixantaine de jours par saison.

Cependant, chaque année, un certain nombre de créations que le Train-Théâtre souhaite soutenir ne peuvent être accueillies, pour diverses raisons de calendrier, de places, ou encore d'adéquation à notre plateau.

Aussi, le Train-Théâtre **soutient certains projets sous forme de coproduction financière** (apport en numéraire uniquement).

Elles permettent l'accompagnement financier d'un projet artistique remarqué par Le Train-Théâtre pour sa pertinence artistique en tant que création contemporaine. Cet apport aux compagnies constitue un montant global de **20 à 30 000 €** selon les saisons et les projets *(sur une enveloppe globale de 40 à 60 000€ d'apport en coproduction financière, puisque l'autre partie est dédiée à des équipes accueillies en résidence)*

«A VIF», KERY JAMES - © R. VEZIN

Régulièrement, à côté de créations plus locales ou régionales, des projets d'envergure nationale, créés chez des partenaires repérés, sont ainsi soutenus : Kery James, Claire Diterzi, Anouk Grinberg & Nicolas Repac....

En moyenne ces dernières années, l'aide en coproduction financière porte chaque saison sur environ :

- Trois à cinq projets en chanson francophone
- Un projet en cirque contemporain ou sur une esthétique transversale
- Un à deux projets en jeune public, pouvant être couplés avec le dispositif « Domino » *(Structure coopérative du jeune public en région Auvergne – Rhône-Alpes)*.

	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Hors région
2008	ENTRE DEUX CAISSES	
	6 300 €	
2009	CIE A CORPS « Fleur du Rhône, Fleur du Mékong » (dans le cadre de la Biennale de la Danse de Lyon)	CIE PRET À PORTER « Compte de faits »
	11 000€	4 000€
2010	LE GRAND HUIT, LE THEATRE DE NUIT « La Loba, gardienne des mémoires »	TARTINE REVERDY, « Rouge tomate »
	13 532 €	5 275 €
2011	ALEXANDRA N'POSSEE « Anima », EVELYNE GALLET « Willywaw », CIE MAUVAIS COTON « Le vol du rempart »	TARTINE REVERDY, « C'est très bien »
	14 500 €	5 000€
2012	ENTRE DEUX CAISSES, « Je hais les gosses », GROUPE DES 20 : SAUT EN AUTEUR – CIE LALASONGE « Un monde meilleur ? »	FM, BOBY LAPOINTE REPIQUÉ
	4 000 €	8 000 €
2013		LEILA CUKEIRMAN « Comme une isle », BO HOUSS (Prix Musiques de l'Océan Indien)
		8 000 €
2014	CIE NOMADE IN FRANCE, « Medina Merika », CIE LES VEILLEURS « mon frère ma princesse », ENTRE DEUX CAISSES	CIE L'ABSENTE « Yann Frish » TARTINE REVERDY « une heure au ciel », PRESQUE OUI « Icibalao »
	10 500 €	10 000 €
2015	CIE NOMADE IN FRANCE, « Medina Merika », SAMUEL SIGHICELLI « Chant d'hiver », DANIEL MILLE « solo »	
	10 525 €	9 000 €
2016	CIE NOMADE IN FRANCE « Murs »	CIE LA TOURNOYANTE « no more », EMILY LOIZEAU, NEVCHE « shooting stars », KERY JAMES « A Vif »
	5 000 €	18 000 €

2017	CIE UNE AUTRE CARMEN, « désordres et dérangements », CIE NOMADE IN France « murs »	OTTILIE B, KERY JAMES « A Vif », CHTRIKY « zèbres à 3 », Coopérative Domino
	6 000 €	**15 515 €**
2018	PELOUSE, CIE UNE AUTRE CARMEN, « désordres et dérangements »	CIE JE GARDE LE CHIEN – CLAIRE DITERZI « Le baron perché », MADAME LUNE « Ici-bas », GRINBERG-REPAC « et pourquoi moi... », COOPERATIVE DOMINO
	4000 €	**24 015 €**
TOTAL DES SOUTIENS EN COPRODUCTIONS FINANCIÈRES SUR 10 ANS : 191 982€		

RÉPARTITION DES COPRODUCTIONS PAR ESTHÉTIQUE

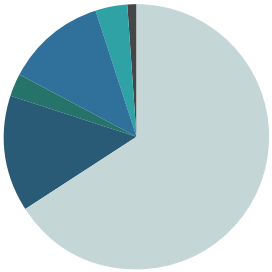

Chanson - 66%
Théâtre - 14%
Danse - 3%
Cirque - 12%
Jeune public - 4%
Spectacle de rue - 1%

Ce schéma se réfère à 74 coproductions (en et hors résidence)

À souligner : certains projets font l'objet de **« droits de suite »**, à savoir un reversement au Train-Théâtre d'une partie du produit de la vente du spectacle après sa création. Cette modalité repose cependant sur une production importante, un artiste avec une certaine notoriété garantissant au producteur un retour sur investissement et une marge à affecter aux droits de suite alloués aux différents coproducteurs...

Ainsi, les spectacles suivants coproduits par le Train ont fait l'objet de droits de suite :

- **Daniel Mille** « Piazzolla » - 2015/2016/2017 – 5350€
- **Gérard Morel** « Gare à Riffard » - 2015 – 630€
- **Kery James** « A vif » - 2017/2018/2019 – 6960€

A noter : certains projets font l'objet d'une **véritable production**. Dans ce cas, le Train-Théâtre n'apporte plus seulement une partie des moyens logistiques et financiers permettant la création du spectacle, mais la majorité (au-delà de 50%). Il en va ainsi que quelques projets qui ont égrené les 10 années passées :

- **Daniel Mille** « solo »
- **JL Trintignant et Daniel Mille** « de Prévert à Piazzolla »
- **Cabarets Chansons primeurs** (2015, 2016, 2017, 2018...)

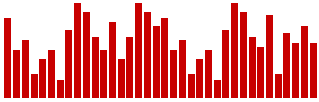

CONCLUSION

L'attribution en 2018 du label Scène Conventionnée « Art et Création - chanson francophone » conforte notre démarche de soutien à la création déployée depuis de nombreuses années, et contribue au rayonnement et au positionnement singulier de l'équipement au niveau national pour ses choix et partis pris esthétiques.

Les atouts du Train-Théâtre concernant les soutiens à la création peuvent être ainsi résumés :

- Sa singularité sur le plan régional et national sur l'esthétique de la chanson francophone... de moins en moins de scènes sont en capacité d'accueillir ces créations...

- L'esthétique chanson / musique permet d'accueillir 6 à 8 créations sur une saison, parfois sur des temps courts, liés à l'économie du secteur ; les résidences en danse ou théâtre n'ayant pas la même temporalité, et ne requérant pas les mêmes moyens logistiques et financiers....

- La qualité de l'accueil qui permet aux artistes de se focaliser intégralement sur leur création (repas des équipes sur place, accessibilité, l'outil Train-Théâtre avec un ensemble scénique performant, l'ingénierie de l'équipe...

- Son inscription dans les réseaux professionnels qui garantissent une vraie plus-value aux équipes venues créer leur spectacle dans le lieu (rayonnement, notoriété...)

Comme tout équipement culturel, en ces périodes de tensions budgétaires et institutionnelles, la **fragilité** de l'aide à la création est prégnante. Le Train Théâtre consacre chaque année, en apports en nature, industrie et numéraire confondus, **entre 80 et 130 000€ pour l'aide à la création.**

Il va sans dire que cela représente une part conséquente du budget artistique *(l'apport en numéraire - ou coproduction financière - représente près de 10% du budget consacré à l'achat des spectacles d'une saison entière, soit entre 40 et 50 000€)*

Aussi, en cas de tension financière accrue, le risque est élevé de réduire en priorité cette part consacré au soutien à la création, comme elle est la **partie immergée du projet, peu visible du grand public**, à l'inverse du nombre de spectacles présentés dans une saison ! Cela pourrait se traduire dans un premier temps par des « résidences au rabais » (accueil des personnes, accueils techniques, temps de travail réduits, résidences fourre-tout...), du temps de plateau réduit, voire à la fin des coproductions

financières sans résidence...

Aussi, les questions de l'évaluation, de l'adéquation de la structure d'accueil avec les objectifs de la résidence, de l'inscription du projet de résidence dans une perspective de développement ultérieur des activités de l'artiste, de la vérification des conditions de production et de diffusion des œuvres, de la participation effective des partenaires financiers publics et privés, vont-elles devenir de plus en plus importantes dans les années à venir ; il convient de s'y préparer.

Le Train-Théâtre continue à maintenir le cap et les moyens alloués aux artistes autant que faire se peut, mais également d'aller plus loin dans notre processus de soutien à la création, par le biais de résidence et de convention « d'artiste associé ».

Cette démarche d'aide à la création se traduit par le **suivi de projets et d'équipes artistiques sur plusieurs saisons**, comme celui de l'artiste Sonia Bester (Compagnie Madamelune) à partir de la saison 2018-2019.

Installer l'artiste dans la durée, l'associer aux actions de diffusion, d'action culturelle, de sensibilisation, d'accompagnement des publics à partir de son univers créatif... voilà déjà, à notre endroit, une manière d'aller plus loin et de mieux faire se rencontrer publics et artistes.

CABARET CHANSONS PRIMEURS – 2017 - © R. VEZIN

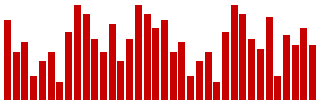

LES PARTENAIRES DU SOUTIEN À LA CRÉATION

Le Train-Théâtre est soutenu :

• Par les collectivités partenaires - l'État à travers la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, Valence-Romans Agglo - pour apporter une aide à la création artistique (cf. conventions d'objectifs et cahier des charges liant le Train-Théâtre à ses tutelles) ;

• Par différentes sociétés civiles qui ont pour mission de soutenir des équipements et des équipes artistiques à travers différents programmes d'aides : SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique), SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques), CNV (Centre National de la Chanson des Variétés et du jazz), l'ONDA (Office national de diffusion artistique)...

Le Train-Théâtre reçoit et apporte son soutien à différents réseaux qui accompagnent des artistes : le Groupe des 20 Auvergne Rhône-Alpes, le Chainon, la coopérative DoMino...

******

Carnet d'expérience #1 - 10 ans de soutien à la création
Une publication du Train-Théâtre, un équipement de Valence Romans Agglo.

Conception et réalisation :
Boris GOBY, administrateur

Avec la participation de :
Luc SOTIRAS, Directeur
Cécile DESROCHES, chargée d'action culturelle et de programmation jeune public
Isabelle BLACHON, directrice de la communication
Hervé GALLIANO, responsable du Train-Cinéma
Lisa DUFOUR et Théa LEGRAND, stagiaires

Également parus :
Carnet d'expériences #2 - 10 ans de spectacles sur le territoire
Carnet d'expériences #3 - 10 ans d'action culturelle
Carnet d'expériences #4 - 10 ans de francophonie

Publications téléchargeables sur notre site internet : www.train-theatre.fr

www.train-theatre.fr

TRAIN THEATRE

PORTES-LES-VALENCE DRÔME

UN EQUIPEMENT DE

VALENCE ROMANS AGGLO

SCENE CONVENTIONNEE CHANSON

Réalisation graphique : Laurie Lapierre